

Public concerné

- . En priorité, chefs d'établissement, services techniques et fonctionnels de sécurité des Entreprises Utilisatrices.
- . Responsables d'Entreprises Extérieures.

Objectifs de la formation

- . Identifier et formaliser les risques liés à la co-activité entre les entreprises utilisatrices (EU) et les entreprises extérieures (EE).
- . Définir les moyens de prévention adaptés.
- . Analyser l'organisation actuelle au sein de son établissement et proposer des axes d'amélioration.

Contenu de la formation

- . Les dispositions réglementaires et les enjeux liés au plan de prévention.
- . Les travaux et opérations soumis au plan de prévention.
- . Le rôle, les modalités d'action de chacun des acteurs et les relations entre EU et EE.
- . La préparation, le contenu et la mise en œuvre du plan de prévention.

Méthodes pédagogiques utilisées

- . Apport de connaissances théoriques.
- . Études de cas concrets :
 - opérations soumises à un plan de prévention
 - analyse d'exemples de plan de prévention ou étude de vos propres plans de prévention : venir avec la trame du plan de prévention de son établissement.

Durée

1 jour soit 7 heures